



Nouvel index TP pour les travaux extérieurs : le TP 12d pour les marchés de la fibre optique

Le SERCE se réjouit que l'ensemble de ses propositions aient été retenues par l'INSEE qui vient d'annoncer la création de l'index TP 12d «Réseaux de communication»

Un ensemble d'index cohérent pour les activités de réseaux électriques et de communication

Les index nationaux «Travaux Publics» utilisés pour les révisions de prix dans les marchés publics de travaux sont calculés d'après des formules préétablies qui traduisent l'évolution des prix des matériels et des matériaux de construction ainsi que les coûts salariaux.

Depuis 2014, le SERCE a travaillé en étroite collaboration avec la FNTP pour réviser le mode de calcul de l'index TP 12 et en actualiser la composition en fonction de l'évolution des marchés.

Un groupe de travail, réunissant des représentants d'entreprises du SERCE, a ainsi analysé plusieurs centaines de chantiers représentatifs pour adapter la composition des index en fonction des activités de travaux sur les réseaux extérieurs, qu'ils soient électriques, d'éclairage public ou de télécommunication. Cette étude a permis d'affiner l'index TP 12 en fonction de la nature des travaux effectués, en créant un ensemble d'index cohérent à la disposition des donneurs d'ordres et des entreprises :

- TP 12a Réseaux d'énergie
- TP 12b Éclairage public, Travaux d'installation
- TP 12c Éclairage public, Travaux de maintenance
- TP 12d Réseaux de communication

L'index TP 12d complète le dispositif déjà engagé en tenant compte des spécificités du marché de la fibre optique

Le développement récent du marché du déploiement du Très Haut Débit (THD), a permis d'apprécier plus justement les composantes susceptibles d'être prises en compte pour ce marché spécifique et de proposer l'index TP 12d dont la publication sera effective en mai 2017.

Grâce à sa connaissance et à l'analyse du marché du déploiement du THD, la Commission «Réseaux de communication» du SERCE a élaboré ce nouvel index. Elle a ainsi tenu compte des réalités économiques et non de calculs préétablis qui n'étaient pas l'exact reflet des coûts supportés par les entreprises.



Jacques Beauvois, Président de la Commission «Réseaux de communication» du SERCE

«Alors que la France s'est lancée dans un ambitieux plan de développement de la fibre optique, que ce soit en zones denses, sous l'impulsion des opérateurs ou en zones moins denses, dans le cadre du plan national Très Haut Débit, il n'existait pas d'index qui puisse être pris en référence. Les marchés FttH s'appuyaient principalement sur des index liés aux travaux de génie civil ou des réseaux à base de cuivre, la fibre optique n'était jamais prise en compte, or c'est un élément essentiel dans le prix d'un réseau FttH. Ce nouvel index prend en considération l'ensemble des éléments de la structure de coût d'un réseau FttH, Etudes, travaux et fourniture, nous sommes très satisfaits de sa publication.»

■ Carte d'identité du SERCE

Le SERCE, Syndicat des entreprises de génie électrique et climatique, réunit 260 entreprises (PME, ETI et grandes entreprises de la profession) réparties sur plus de 900 sites en France. Elles interviennent dans les travaux et services liés aux installations industrielles et tertiaires, aux réseaux d'énergie électrique et aux systèmes d'information et de communication. Intégrateurs multi techniques de l'efficacité énergétique, elles garantissent dans la durée les économies d'énergie dans le bâtiment.

Le SERCE est membre de la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP) et membre associé de la Fédération des Industries Électriques, Électroniques et Communication (FIEEC).

Chiffres clés : CA France 2015 : 16,9 milliards d'euros ; 135 000 salariés.

Contact SERCE

Marielle Mourgues

Tél. 01 47 20 69 45

m.mourgues@serce.fr // www.serce.fr

@SERCE_France

Contact PRESSE

C-Comme Vous

366 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Tél. 01 45 31 20 83

julie@c-commevous.com

www.c-commevous.com